



École Victor-Thérien
305, 43^e Avenue
Lachine (Québec) H8T 2H8
Téléphone : 514 855-4202
Télécopieur : 514 634-0448
Site web : www.victortherien.ecolelachine.com



Conseil d'Établissement

Année 2022-2023

Procès-verbal de la quatrième réunion

Réunion tenue le 20 février 2023 à 19h00

Présences :

Présent(e)	Absent(e)	Nom	Titre
Membres École			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tomy-Jonathan Marcotte	Directeur
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Andrée D. Burgoyne	Directrice adjointe, secrétaire de réunion
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Anne Pascale L'Abbé	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sylvie Normandin	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Frédéric Boucher	Enseignant
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Tetiana Vitaliyivna	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Myriam Fleury	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Chantale Jomphe	Technicienne du SDG
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Isabelle Quévillon	Présidente de l'OPP
Membres Parents			
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-François Codère	Parent, délégué au comité de parents
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pascal Michaud	Parent, Président du CÉ
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jonathan Légaré	Parent, substitut du délégué au comité de parents
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alyssa Merilees	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Christine Fernandes	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emily Houston St-Martin	Parent
Membres Substituts			
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Vivienne Philipart	Parent substitut
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emmanuelle Behrman	Parent substitut

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (LIP, art. 61)

Après vérification, il y a quorum à 19 :12

2. Adoption de l'ordre du jour

121 – CE 23-02 # 1	Proposé par: Emily Houston St-Martin Appuyé par: Frédéric Boucher Adopté à l'unanimité
-------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 12 janvier 2023 (LIP, art.69)

121 – CE 23-02 # 2	Proposé par: Alyssa Merilees Appuyé par: Sylvie Normandin Adopté à l'unanimité
-------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------

4. Nomination d'un gardien du temps

Mme Fleury est nommée gardienne du temps.

5. Suivi du procès-verbal de la réunion du 12 janvier 2023

Adoption des contenus sur la sexualité.

121 – CE 23-02 # 3	Proposé par: Frédéric Boucher Appuyé par: Myriam Fleury Adopté à l'unanimité
-------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------

Adoption des contenus en orientation scolaire

121 – CE 23-02 # 4	Proposé par: Christine Fernandes Appuyé par: Marie-Chantale Jomphe Adopté à l'unanimité
-------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------

Mme Merilees demande si le ministère accompagnera davantage les enseignants pour l'éducation à la sexualité puisqu'il s'agit d'un gros sujet qui pourrait faire ressortir des émotions/situations délicates à gérer. Elle note qu'il serait important que des intervenants soient disponibles pour accompagner les élèves qui en auraient besoin.

6. Questions du public

Nous avons reçu 1 question du public

Question 1 : Pourquoi, en 5^e et 6^e année, est-ce que l'art plastique est enseigné par les titulaires et non un enseignant d'art plastique?

Réponse 1 : Le nombre de minutes varie d'un niveau à l'autre. Tous les niveaux doivent arriver à 270 minutes de spécialistes.

Les élèves de 5^e et 6^e années ont plus de minutes d'anglais que les plus jeunes.

Si on donne des minutes à un spécialiste, cela veut dire qu'on doit en enlever à un autre. En jouant ainsi dans les tâches des enseignants spécialistes, on fragilise l'équipe-école. Le risque de diminuer la tâche d'un spécialiste est que l'école deviendrait son école secondaire, ce qui signifie que l'école changerait probablement souvent de spécialiste dans cette matière.

7. Mise à jour de l'information concernant le déménagement et les travaux

Présentation des plans de l'édifice temporaire (Pavillon Victor-Thérien) par M. Marcotte.

Il y aura 23 classes (locaux) au pavillon. Actuellement, on a 21 groupes à l'école. Selon toute vraisemblance, il y aura de la place pour tous les élèves.

Il n'y aura pas trois locaux de spécialistes. Il n'y a aucune bibliothèque. M. Marcotte essaie de négocier pour avoir des chariots de livres pour avoir un semblant de bibliothèque.

Les locaux semblent ressembler au local de Mme Fleury (218) en termes de grandeur.

Il y aura une salle avec des pianos au sous-sol car des cours seront offerts en soirée, ainsi qu'un dépôt pour le matériel utilisé par la ville.

Il y a des retards dans les travaux, mais la rentrée est supposée avoir lieu comme prévu.

M. Marcotte présente les résultats du sondage envoyé aux parents au sujet des besoins en transport scolaire. Il est entre autres rassuré par le fait qu'un très faible pourcentage d'élèves va demander un choix d'école.

Le centre de services est à la recherche de chauffeurs d'autobus. Il pourra ensuite nous donner des détails sur le transport scolaire.

8. Approbation des grilles-matières (LIP, art.86)

Une discussion a lieu par rapport à l'enseignement de l'anglais.

Le CPEE discutera de la grille-matière et approuvera celle-ci. Par la suite, cette grille-matière nous sera présentée à nouveau pour approbation/adoption.

Recommandation : Plusieurs parents membres aimeraient que le CPEE explore la possibilité d'offrir des cours d'anglais régulier et enrichi en faisant du jumelage de matière/décloisonnement afin que tous les élèves puissent bénéficier des apprentissages dans ce cours.

L'adoption est remise au prochain CE

9. Retour sur la présentation du 2 février concernant l'utilisation d'une plateforme de consignation des interventions disciplinaires et de communication avec les parents.

M. Marcotte explique qu'il y a eu un bon nombre de participants lors de cette rencontre. Somme toute, cela s'est bien passé. Mme Houston et Mme Quevillon confirme que cela est exact.

10. Retour sur le sondage effectué auprès des élèves de 5^e et 6^e année en décembre.

Selon le sondage, les élèves se sentent plus en sécurité à l'école que la moyenne des élèves du CSSMB.

La cour d'école, qui était l'endroit qui causait le plus d'inquiétudes, est maintenant plus sécuritaire selon leurs réponses.

11. Suivi de la mise en place du plan de lutte à l'intimidation

Une présentation aux parents sur le plan de lutte à l'intimidation devrait avoir lieu le 23 mars par vidéo-conférence.

12. Formation obligatoire pour les membres du CE.

La direction enverra le lien pour la formation obligatoire et les membres auront le devoir de suivre celle-ci d'ici la fin de l'année.

13. Nouvelles de la direction.

Le technicien en informatique a accepté un poste à l'école Jean XXIII et quitte l'école en date d'aujourd'hui.

Au niveau des retours, Mme Nathalie (4^e année) revient au travail prochainement.

14. Nouvelles du président

Rien à signaler

15. Nouvelles du service de garde

Mme Jomphe a reçu le contrat du traiteur Meranda aujourd'hui. Le prix a été augmenté de 0,25\$ pour l'an prochain.

Après la semaine de relâche, le SDG offrira des activités (Service de garde en action) auxquelles les enfants pourront s'inscrire. Les informations seront rendues disponibles via le bulletin Vers l'infini.

L'activité de Ninja Warriors a été très appréciée des participants.

16. Nouvelles de l'équipe école

C'est la semaine du carnaval.

17. Rapport du représentant de l'OPP

L'OPP va aider pour le carnaval.

Les dîners pizza sont de retour cette année. 3 dates de prévues.

L'OPP veut organiser une soirée parents-psychoéducateurs. Mme Quevillon est en contact avec Nathalie Cossette.

La fête du centenaire aura lieu le vendredi 30 mars. Les billets seront en vente après la semaine de relâche. Ce sera une fête traditionnelle québécoise. Il y aura un groupe de musique ainsi qu'un souper cabane à sucre. Le permis d'alcool a été obtenu (les participants pourront apporter leurs boissons alcoolisées).

On essaie, par l'entremise de M. André, d'avoir la participation des Éclusiers.

Des activités sont prévues pour les enfants (Karaoké, Just Dance, etc.)

18. Rapport du représentant du Comité de parents

Le représentant était absent.

19. Varia

Prochaine réunion du conseil d'établissement : Lundi 3 avril 2023 à 19 h 00.

Réception des mesures protégées : M. Marcotte présente un bilan financier pour que le CÉ atteste que les montants octroyés par le ministère ont en effet été envoyés à l'école par le CSSMB.

Le montant le plus difficile à dépenser est celui pour les sorties scolaires en milieu culturel. Il faut que les élèves sortent de l'école et aillent au théâtre (principalement).

Mme Houston St-Martin atteste que les montants ont bel et bien été reçus.

Formation *Je reste seul* et *Gardiens avertis*

20. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 21h26